



**Championnat Régional Athlétisme
Sport Adapté Jeunes
Mardi 13 mars 2018
Au Stade Jean Rolland
Franconville**

Championnat Régional d'athlétisme Sport Adapté Jeunes 2018

La Ligue Sport Adapté Ile de France, le Comité Départemental du Sport Adapté du Val d'Oise, le Comité Départemental d'Athlétisme du Val d'Oise et le Club de l'Entente Franconville Césame Val d'Oise, sont heureux de vous inviter au championnat régional d'Ile de France d'athlétisme sport adapté jeunes.

Le championnat régional d'athlétisme sport adapté est qualificatif au championnat de France d'athlétisme sport adapté jeunes, qui aura lieu du 22 au 24 mai 2018 à Châlons-en-Champagne (51).

Mardi 13 mars 2018

Au Stade Jean Rolland
Avenue des Marais
95130 Franconville

Programme prévisionnel*

- 10h : Accueil des participants : Vérification des licences, certificats médicaux, autorisation de droit à l'image, autorisation d'hospitalisation
- 10h30 : Début des épreuves d'athlétisme et des activités motrices
- 12h30 à 13h30 : déjeuner (merci d'apporter votre pique-nique)
- 13h30 : reprise des épreuves d'athlétisme et des activités motrices
- 15h : Fin des épreuves, remise des récompenses et verre de l'amitié

* L'organisation se donne le droit de modifier ces horaires, en fonction de la planification finale et le nombre de participants

Enregistrement des inscriptions

Les sportifs seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété. Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Le responsable de l'association est chargé de compléter le dossier et de le faire parvenir à la commission régionale d'athlétisme sport adapté

Modalités de participation

- **Championnat Régional Athlétisme Sport Adapté Jeunes 2018**

- Etre licencié **compétition** à la Fédération Française du Sport Adapté

- **Activités Motrices (A.M.)**

- Etre licencié à la Fédération Française du Sport Adapté :

- Licence à l'année

Ou - Licence découverte (à la journée, limitée à 3 prises de licences pour l'année scolaire)

- Frais de participation : 3 euros

- L'inscription ne pourra pas être remboursée en cas de non-participation des sportifs.

Rappel

Ce championnat régional est une compétition qualificative pour les Championnats de France d'athlétisme sport adapté jeunes 2018, en conséquence et ce dès l'inscription, l'entraîneur s'engage à respecter les critères d'engagement dans les classes, prévus par le règlement FFSA

Le règlement est celui de FFSA : [Cliquez ici - Site FFSA](#)

Catégories

D – Critères de classification des athlètes

Les athlètes seront inscrits dans les différentes épreuves en fonction de :

- Leur sexe (masculin et féminin)
- Leur classe (AB-BC-CD)
- Leur catégorie d'âge

La FFSA propose le tableau suivant pour la durée de validité de ce règlement :

	2017 / 2018	2017 / 2018	2019 / 2020	2020 / 2021
- 10 ans	2008 et après	2009 et après	2010 et après	2011 et après
- 12 ans	2006 - 2007	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010
- 14 ans	2004 - 2005	2005 - 2006	2006 - 2007	2007 - 2008
- 16 ans	2002 - 2003	2003 - 2004	2004 - 2005	2005 - 2006
- 18 ans	2000 - 2001	2001 - 2002	2002 - 2003	2003 - 2004
- 21 ans	1997 à 1999	1998 à 2000	1999 à 2001	2000 à 2002
Séniors	à partir 1996	à partir 1997	à partir 1998	à partir 1999
Vétérans 1	1977 à 1968	1978 à 1969	1979 à 1970	1980 à 1971
Vétérans 2	1967 et avant	1968 et avant	1969 et avant	1970 et avant

Pour participer au Championnat de France d'Athlétisme Sport Adapté, il faut avoir pris part à une compétition Régionale et réaliser les minimas nécessaires.

Dossier d'inscription

Merci de bien vouloir nous envoyer :

- La fiche d'inscription pour le championnat régional d'athlétisme sport adapté jeunes ou pour la journée activités motrices
- L'autorisation d'hospitalisation pour chaque sportif
- L'autorisation de droit à l'image pour chaque sportif

Le dossier d'inscription doit être envoyé **avant le vendredi 2 mars 2018**

à

La Ligue Sport Adapté Ile de France
182 rue Raymond Losserand 75014 Paris

Ou

Esther.nomme@ffsa.asso.fr

Autorisation d'hospitalisation

Je soussigné(e) : _____

Représentant(e) légal de _____ agissant en son nom, autorise les médecins urgentistes à prendre toutes les décisions utiles en cas d'accident ou d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale, durant la journée du Mardi 13 mars 2018 pour la manifestation du Championnat Régional d'Athlétisme Sport Adapté Jeunes Ile de France.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à _____

Le _____



Droit à l'image

Je soussigné (e) _____

Représentant légal de _____ agissant en son nom,
ou Sportif majeure (n'étant pas sous le régime de la tutelle),

Autorise les organisateurs du Championnat Régional d'Athlétisme Sport Adapté Jeunes 2018 à
diffuser et publier l'image, le nom, la voix et les paroles du sportif dans les supports
« communication » ou les médias.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à _____

Le _____



Vos contacts

Steve Ebollo – Comité Départemental Sport Adapté du Val d'Oise
38 rue du départ – 95880 Enghien les Bains – ffsavaldoise@gmail.com – 06 85 85 35 76

Esther Nommé – Ligue Sport Adapté Ile de France
182 rue Raymond Losserand – 75014 Paris – esther.nomme@ffsa.asso.fr – 06 73 47 07 92

Restez connecté pour obtenir les dates, résultats et photos du championnat régional
d'athlétisme sport adapté

[Site internet Ligue Sport Adapté Ile de France](#)

[Facebook Ligue Sport Adapté Ile de France](#)